

SÉANCE DU 23 SEPTEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-trois septembre à vingt heures et quarante-cinq minutes, le Conseil Municipal de la Commune d'Andrezel s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur RÉMOND Bruno, Maire.

PRÉSENTS :

Mmes ANTOINE Michèle, CHABRAT Béatrice.

MM. LEMAITRE Yves, MAUBORGNE Xavier, RÉMOND Bruno et Thibault ROLLET.

EXCUSÉES :

Mmes AYADI Jalila, BOYER Candice et DUBOIS Véronique.

SECRÉTAIRE :

Mr MAUBORGNE Xavier.

Le compte rendu de la séance du 04 Juin 2025 ayant été adressé à chacun des membres du Conseil Municipal, Monsieur le Maire demande si des questions subsistent. Aucune observation n'étant soulevée, celui-ci est adopté à l'unanimité.

AFAFE : Aménagement Foncier Agricole, Forestier et Environnemental

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que dans le cadre de la procédure d'aménagement foncier de Guignes, Yèbles et Andrezel, le Département invite le Conseil municipal à donner un avis sur cette procédure.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, Le Conseil Municipal **DONNE** un avis favorable à la procédure d'aménagement foncier de Guignes, yèbles et Andrezel.

SDESM

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal la demande d'adhésion des communes de Vert-Saint-Denis, Lieusaint, Réau au SDESM.

Après délibérations, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **ACCEPTE** l'adhésion de ces communes au SDESM.

CESSION PARCELLE A 168

Monsieur le Maire informe les conseillers que la parcelle où est situé l'abri de bus appartient à la famille Jacquard. Cette dernière est d'accord pour la céder à la commune pour l'euro symbolique depuis plusieurs années. Monsieur le Maire demande au Conseil s'il est d'accord pour prendre les frais liés à cette opération en charge.

Après délibérations, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **ACCEPTE** cette cession et les frais y afférents et **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents concernant cette affaire.

RPI/ ÉCOLE

La rentrée s'est bien passée.

L'école d'Andrezel accueille trois classes et 64 enfants. Une classe de GS/CE2, une classe de CP et une classe de CE1. L'effectif total du RPI est de 150 élèves dont 48 enfants habitant la commune d'Andrezel.

Un projet de préau et de salle de motricité est à l'étude pour l'école maternelle de Champeaux.

RENCONTRE avec Mme Couteille, Conseillère aux décideur locaux

Comme chaque année, Monsieur le Maire et Monsieur Lemaitre ont reçu Madame Couteille de la Trésorerie afin de faire un point sur les finances de la commune.

Cette dernière a souligné que les finances étaient saines et la comptabilité bien tenue mais que les marges étaient très limitées et que la seule solution était le levier fiscal.

MAISON DE LA SANTÉ

Monsieur le Maire fait part au Conseil que la Préfet vient d'approuver les statuts du nouveau syndicat. Le permis de construire devrait être déposé prochainement.

CCBRC – Schéma directeur d'Assainissement

La Communauté de Communes a mandaté une entreprise pour réaliser le Schéma Directeur d'Assainissement de la commune.

Ce document définira le futur de l'assainissement à Andrezel.

TRAVAUX

Déviations de Guignes

Monsieur le Maire n'a pas d'informations concernant la possible date d'ouverture de la déviation, malgré ses relances auprès du Département.

La voûte se situant sous l'ancienne route a été supprimée, cela devrait améliorer l'écoulement des eaux pluviales d'Andrezel.

Défense Incendie

Les travaux de la Défense Incendie du Truisy se sont terminés cet été, malgré le vandalisme du mois de juin. Cette dernière est maintenant en service. Des panneaux interdisant le stationnement sont à installer.

Vidéoprotection

La demande d'autorisation a été déposée en Préfecture cet été.

RELIURE DES ACTES D'ÉTAT CIVIL

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal des devis pour la reliure des actes d'Etat Civil.

Le Conseil Municipal décide de choisir l'Atelier du Patrimoine étant le mieux-disant.

AÎNÉS

Sortie des Aînés

Monsieur le Maire propose au Conseil de prendre en charge à hauteur de 30€ une participation sur le coût de la sortie des aînés du 18 octobre prochain pour les bénévoles de la bibliothèque, les membres du Conseil Municipal et les membres de l'Andrezélienne.

Après délibérations, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **ACCEPTE** cette proposition.

Colis des Aînés

Monsieur le Maire propose de reconduire le colis offert aux personnes de 70 ans et plus.
Les conseillers valident cette proposition.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21h20.